

Bruxelles, le 26 mars 1986  
(86) 89

NOTE BIO (86) 89 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

-----  
REUNION DE LA COMMISSION DU 25 MARS 1986 (G. ANQUIL)  
-----

La Commission a tenu mardi matin une breve session avant d'entrer en "seminaire" au Val Duchesse mardi apres-midi et mercredi pour reflechir sur les questions budgetaires et la cohesion economique et sociale.

Dans la matinee de mardi, deux debats d'orientation ont occupe les Commissaires:

- l'un sur l'ingenierie financiere, a partir d'un document presente par M. Matutes. la Communaute se trouve dans un contexte caracterise par la rarete des moyens budgetaires d'une part, et par l'abondance des fonds disponibles d'origine privee, d'autre part. La Commission se propose donc d'agir comme catalyseur de ces fonds prives pour financer des projets de haute technologie, de grandes infrastructures, d'apport de capital-risque, aux petites et moyennes entreprises notamment. Deux conditions apparaissent necessaires: faire sauter le cloisonnement des marches financiers europeens, et etudier la possibilite d'une fiscalite preferentielle pour le financement des projets d'interet communautaire.

A partir de ce premier echange d'idees, M. Matutes proposera a ses collegues un projet de directive au mois de mai;

- l'autre sur les relations a etablir avec le Parlement Europeen a la suite de l'approbation de l'Acte Unique: il s'agit a la fois d'ameliorer et de renforcer les relations de travail avec cette institution, et de mettre en oeuvre la "procedure de cooperation" definie par l'Acte Unique en evitant le risque d'un blocage institutionnel. C'est sur ces deux points que M. Sutherland a presente une communication a ses collegues.

Amitites

H. Haemen